

LA SENSIBILITÉ, VECTEUR DE L'EXPERTISE : LE CAS DES JOUEURS DE VOLLEY-BALL

[Michel Récopé](#), [Hélène Fache](#), [Géraldine Rix-Lièvre](#)

ESKA | « [Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels](#) »

2019/63 Vol. XXV | pages 75 à 96

ISSN 2262-8401

ISBN 9782747230131

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-internationale-de-psychosociologie-de-gestion-des-comportements-organisationnels-2019-63-page-75.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour ESKA.

© ESKA. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La sensibilité, vecteur de l'expertise : le cas des joueurs de volley-ball

Michel RÉCOPE

Université Clermont Auvergne, Laboratoire ACTE, EA 428

Hélène FACHE

Université Paris Descartes, Laboratoire I3SP, EA 3625

Géraldine RIX-LIÈVRE

Université Clermont Auvergne, Laboratoire ACTE, EA 428

Résumé

Notre contribution, adossée à des recherches conduites en raison d'insatisfactions issues du terrain de la formation en volley-ball, s'efforce d'investir un aspect méconnu favorisant l'accès à l'expertise. Elle s'inscrit dans les prolongements récents de l'approche énaactive et de la philosophie de la vie, des normes et des valeurs de Canguilhem. Nous étudions l'activité de deux volleyeurs experts au moyen d'observations systématiques et d'entretiens d'autoconfrontation. La confrontation des matériaux comportementaux et des verbatim met en évidence une cohérence propre commune aux deux joueurs, mais également à certains novices, ceux précisément qui performant et progressent davantage que les autres. Les résultats suggèrent que la *sensibilité à est*, au fondement de cette cohérence, un vecteur crucial de l'expertise. Elle est l'entité intégrant affectivité, cognition et motricité, ainsi que l'instance de la mobilisation de la personne vers ce qui lui importe. Les experts et certains novices ont une *sensibilité à* commune et nous détaillons les raisons pour lesquelles celle-ci favorise l'accès à l'expertise. L'expert et le novice ne doivent plus être considérés comme des opposés, car leur activité peut être orientée par une même sensibilité à ; il y a lieu de distinguer et de relier deux axes d'analyse : celui de la sensibilité et celui de l'expertise. Nous défendons le principe que mieux comprendre l'expertise, c'est comprendre les conditions qui la favorisent pour tenter de concevoir une formation visant son accès.

Mots-clés

activité, expertise, formation, sensibilité, volley-ball

1. INTRODUCTION

L'expertise est un thème de recherche classiquement valorisé en sport, domaine caractérisé par un cadre réglementaire qui spécifie clairement la performance, stipule et contrôle les conditions de sa réalisation. L'étude de la performance et de l'expertise se trouve facilitée par cette référence normative univoque. Ce n'est pas le cas des recherches portant sur des pra-

tiques organisationnelles ou professionnelles où la performance n'est pas soumise à une telle formalisation normative, et au sein desquelles il peut y avoir une pluralité d'appréciation de la performance experte.

Dans leur revue de littérature, Farrington-Darby et Wilson (2006) soulignent la complexité de l'expertise, malgré un accord sur la spécificité, la fiabilité et la qualité de la performance à traiter efficacement des circonstances rares ou difficiles. Ayant relevé la diversité des définitions, des points de vue, des domaines et disciplines support d'étude, ils soulignent l'incidence de ces différences sur les méthodologies d'investigation. Les enjeux contemporains minorent la comparaison novice-expert dans des situations expérimentales et s'attachent à comprendre l'expertise dans des contextes écologiques complexes et dynamiques. Comprendre la performance des experts peut fournir des indices sur la façon dont l'expertise se développe le mieux et la meilleure façon de la favoriser. Les auteurs concluent à un besoin pressant de travaux de terrain rigoureux.

Notre contribution s'efforce de suivre ces recommandations. Adossée à des recherches conduites en raison d'insatisfactions issues du terrain de la formation en volley-ball (Récopé, Fache, & Fiard, 2011 ; Récopé, Rix-Lièvre, Fache & Boyer, 2013b), elle expose le versant sensible, méconnu, de l'expertise. S'inscrivant dans les prolongements récents de l'approche éactive et de la philosophie de la vie, des normes et des valeurs de Canguilhem, notre approche souligne que la *sensibilité* à est l'entité intégrant affectivité, cognition et motricité ainsi que l'instance de la mobilisation de la personne vers ce qui lui importe.

2. APPROCHE DESCRIPTIVE DE L'EXPERTISE EN VOLLEY-BALL

Le volley-ball oppose deux adversaires (disposant de trois touches d'équipe) par l'intermédiaire de la circulation aérienne permanente d'un ballon. Les interventions des joueurs produisent des déviations de la trajectoire du ballon, qu'on ne peut saisir ni porter. « L'échange » désigne toute séquence débutant par une mise en jeu et cessant lorsqu'un des deux partis ne parvient pas à renvoyer le ballon dans le camp adverse conformément aux prescriptions réglementaires.

Dans un premier temps, il convient d'exposer ce qui, de manière descriptive, caractérise les comportements d'excellence en volley-ball, sachant que les professionnels évoluant au haut niveau ne sont pas tous qualifiés d'experts. Ainsi, les analystes du milieu des sports collectifs distinguent quelques *grands joueurs* parmi l'ensemble des *bons joueurs*.

L'expert en volley-ball est un joueur régulièrement très performant en situation de match. Les procédures de relevés statistiques, très élaborées, attestent que ses performances individuelles (rapportées au résultat de ses actions en termes de bonification des ballons joués, c'est-à-dire en comparant des conditions dans lesquelles il a à intervenir avec celles qu'il produit suite à son intervention) sont remarquablement efficaces. Il en est de même pour la performance collective : les statistiques révèlent qu'il est un atout pour son équipe car celle-ci obtient des performances supérieures lorsqu'il est présent sur le terrain. Ces performances sont confirmées dans des matchs à enjeu important au sein de divers contextes, mais toujours au plus haut niveau de compétition mondiale. Ceci le conduit à être reconnu comme expert au sein de sa communauté (entraîneurs, joueurs, analystes, ceci étant officialisé par des nominations ou élections en tant que *meilleur joueur*), à être sollicité par les recruteurs des clubs les plus réputés (en résulte un palmarès étoffé en termes de titres et de trophées) et par les

sponsors les plus importants (avec un fort montant de contrats personnels d'équipementiers ou autres).

Reste que les performances, tant individuelles que collectives, s'évaluent à l'aune d'une référence socioculturelle à la fois qualitative et normative. Ces performances sont représentatives d'une culture sportive spécifique émergeant de propriétés formelles (Darbon, 2002), construite par les évolutions successives de l'*official volleyball rules*, règlement officiel prescrit par la Fédération Internationale de Volley-Ball. Nos analyses de ces évolutions (Récopé & Fache, 2010) ont permis de spécifier l'enjeu (ou l'objet) de l'opposition spécifique de ce sport en tant qu'enjeu de rupture de l'échange. Il est remarquable que cette norme d'opposition, prescrivant ce à quoi on joue, ce pour quoi on oppose, et qui sort vainqueur, n'ait jamais été explicitée. On n'en trouve nulle trace : inspirant l'ensemble des textes réglementaires, elle y est opérante mais informelle. Bien qu'informelle, cette norme qui fonde culturellement la pratique du volley-ball détermine la nature des interactions d'opposition attendues et valorisées : elle qualifie la performance sans utiliser de qualificatif verbal. Elle fixe le cadre de l'agir : ce qui doit être (Durrive, 2010).

Les compétences caractéristiques de l'expertise sont évidemment marquées par cette norme réglementaire. Elles sont généralement (Selinger & Ackerman-Blount, 1986) déclinées comme étant d'ordres :

- mental (bien jouer dans les moments clés du match, dans les fins de set et de match ; bien tolérer la forte visibilité, notamment en cas d'erreur ou d'échec personnel ; bien assumer la pression lors des matchs à forte importance et face à des adversaires redoutables, etc.) ;
- cognitif (respecter le plan de jeu prédéterminé au niveau stratégique ; assurer le plus tôt possible une régulation tactique en fonction des circonstances du match ; assurer une lecture rapide des situations de jeu et réagir en anticipant les événements ; réagir dans l'urgence, etc.) ;
- physique (exprimer ses qualités d'explosivité, de vitesse, de résistance, tout au long du match, etc.) ;
- biomécaniques (construire des coordinations spécifiques ; réussir à ajuster ses postures dans des circonstances jamais identiques pour imposer la trajectoire désirée aux ballons joués, etc.).

3. APERÇU DU TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DE L'EXPERTISE EN VOLLEY-BALL

Les études s'inscrivent généralement dans une approche cognitiviste qui s'intéresse essentiellement aux étapes et aux processus de traitement de l'information disponible dans le monde extérieur. Elles procèdent selon le paradigme expert-novice qui compare des pratiquants de différents niveaux afin de repérer des différences et de caractériser certains aspects de l'habileté experte. Par exemple, Kioumourtzoglou, Kourtessis, Michalopoulou et Derri (1998) considèrent que la spécificité de chaque sport influence les capacités de perception qui différencient les athlètes d'élite des novices. Ils concluent de leurs travaux qu'en volley-ball, les experts obtiennent de meilleurs résultats sur la vitesse de perception, l'attention focalisée, la prédiction, l'estimation de la vitesse et de la direction d'un objet en mouvement. D'autres s'intéressent aux différences de stratégies de recherche visuelle précédant la décision d'experts et de novice à propos de configurations des situations de jeu identifiables au moyen de

séquences vidéo observées en temps réel (Bourgeaud & Abernethy, 1987 ; Ripoll, 1988) et au temps d'initiation du mouvement préalable à l'exécution des actions défensives (Kredell et al., 2011). Les résultats confirment qu'en conditions de simulation proches de la situation réelle, les experts présentent une capacité supérieure de détection des informations pertinentes de la scène visuelle (Afonso, Garganta, McRobert, Williams, & Mesquita, 2012 ; Piras, Lobiatti, & Squatrito, 2014).

D'autres études s'intéressent à des aspects plus subjectifs, plus intimes, sous-tendant l'anticipation, comme chercher à prévoir l'orientation posturale d'un adversaire, à identifier des régularités dans son mode de jeu, à prévoir les options les plus probables à un moment donné, qui seraient discriminants (Williams, 2009). De même, Deakin et Cobley (2003) étudient les pratiques délibérées des experts, soit l'ensemble des pratiques d'entraînement personnalisé, volontaires et structurées, qui visent des habiletés particulières ayant pour fonction d'améliorer la performance (Ericsson et Charness, 1994), et l'importance du degré personnel d'investissement métacognitif, comportemental, motivationnel et temporel. D'autres encore relativisent l'intérêt du paradigme cognitiviste. Bossard et Kermarrec (2011) argumentent l'intérêt d'une approche phénoménologique de l'activité pour mieux appréhender les processus cognitifs et perceptifs mobilisés par les joueurs experts. Macquet (2009) souligne l'intérêt d'une investigation fine de la subjectivité des acteurs au moyen d'entretiens d'auto-confrontation conduits à partir d'enregistrement vidéo de leur match. Enfin, Roche (2011) a mis en évidence des régularités communes de l'activité des passeurs experts, mais aussi des singularités de la logique et des caractéristiques préférentielles de chacun, relatives à la mobilisation subjective des données de l'arrière-plan au regard des circonstances locales (convocation des savoirs sur les partenaires ou adversaires ; arrière-plan décisionnel spécifique de la culture et de l'expérience personnelle et de la maîtrise des savoir-faire techniques ; lecture subjective de la situation selon les aspects les plus saillants pour chacun et sa propre conception des fonctions de passeur, qui engendrent entre les passeurs des choix différents dans des situations similaires). Ces travaux incitent à explorer une voie signalée par Temprado et Francès (1989) sur les prises de décision en sport, suggérant une investigation des déterminants des motifs d'action prenant le sens d'une étude des modalités d'interprétation des buts généraux du jeu.

Nous retenons de ce bref examen de la littérature que le repérage des caractéristiques distinctives de l'expert en matière de traitement de l'information fournit un paysage de capacités abouties mais ne permet pas d'appréhender les conditions favorisant leur dynamique de construction. Également, qu'il y a lieu d'investiguer plus qualitativement l'activité des volleyeurs experts pour appréhender leur expérience, leur modalités d'interprétation du jeu, d'investissement, leur perception des situations du jeu. C'est la perspective que nous adoptons pour mieux comprendre les déterminants subjectifs de l'expertise et envisager à terme la conception d'un dispositif de formation favorisant l'accès à celle-ci.

4. POSTURE THÉORIQUE/MÉTHODOLOGIQUE

Elle relève de l'énaction (Varela, Thompson, & Rosch, 1993), une théorie phénoménologique qui relie la vie, la cognition, l'action et l'expérience et s'intéresse à l'activité effective dans la vie quotidienne. Pour l'essentiel, elle rejette que la connaissance consiste en la représentation plus ou moins adéquate d'un monde préexistant, extérieur, contenant des informations indépendantes de l'activité d'un être. Elle soutient au contraire que la connaissance s'inscrit

dans un processus d'avènement conjoint d'un monde et d'un esprit à partir de l'histoire des diverses actions qu'accomplit un être dans le monde. La conséquence est qu'il existe une diversité de mondes propres (*Umwelten*) et qu'il n'y a information qu'au sein de la situation d'un individu et de son activité propre. Ainsi, ce qui compte comme pertinent dépend d'« un usage permanent du sens commun de notre part pour configurer notre monde d'objets » (Varela, 2010, p. 204). Selon l'énaction, on peut parler d'expérience lorsqu'un organisme s'incarne dans un univers cognitif complexe et forme un centre de perspective et d'activité particulier sur le monde. Pour Varela (1998), cette expérience est une forme de conscience sans réflexion qui constitue un énorme *background*. C'est ce vécu *in situ* et *in actu*, avant l'expérience réflexive ou expérience de se référer à son propre vécu, qui retient notre intérêt. Ce projet exigeant constitue une tentative, issue d'études de terrain, de contribution à une science de la cognition qui « doit avant tout rendre compte de manière scientifique de la signification et des termes associés (tels que normes, valeurs, sens, signifiant, téléologie, buts, etc.) » (Di Paolo, 2010, p. 130).

Notre appropriation de l'énaction est marquée par son caractère hybride : nous considérons (Récopé, Rix-Lièvre, Kellin, & Boyer, 2014) que les avancées récentes de l'énaction (Colombetti, 2014 ; Di Paolo, 2005 ; Weber & Varela, 2002) doivent s'enrichir des prolongements de l'approche canguilhemienne (Durrive, 2010 ; Schwartz, 2011). Canguilhem (2003) définit la vie comme une activité dynamique qui s'oppose à l'inertie et à l'indifférence, parce que la vie est appréciation et préférence : « Entre le vivant et son milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu, et se l'accommode » (p. 187). Ainsi, l'expérience concrète du vivant en situation est une épreuve au sens affectif du terme qui relève d'un rapport individué à ce qui est normal ou anormal pour lui. Le différent du préférable, dans un domaine donné, n'est pas l'indifférent, mais le repoussant, ou plus exactement le repoussé, le détestable : « sous quelque forme implicite ou explicite que ce soit, des normes réfèrent le réel à des valeurs, expriment des discriminations de qualités conformément à l'opposition polaire d'un positif et d'un négatif » (Canguilhem, 2007, p. 178). Enfin, comme nous le verrons, l'énaction peut également bénéficier de nos propres hypothèses sur la *sensibilité à* (Récopé, Fache, & Fiard, 2011). De fait, nous proposons une anthropologie cognitive dont la méthode repose sur une éthologie phénoménologique des pratiques humaines ordinaires ; c'est-à-dire une perspective descriptive et comparative des actes s'intéressant aux relations signifiantes avec le monde (*Umwelt*), inspirée de Thinès (1980).

4.1. Primat du repérage de régularités

Ce principe méthodologique essentiel fait écho à notre position théorique : nous ne pouvons aborder l'étude d'un vivant qu'à partir de certaines régularités de son comportement, qui sont intéressantes pour nous, observateurs extérieurs, parce que nous avons un accès conjoint à son fonctionnement du et à ses interactions (Varela, 1989). Cette proposition est congruente avec celle du schème (Vergnaud, 1985), défini comme l'organisation invariante de l'activité pour une classe de situations donnée, ceci permettant de dépasser le faux paradoxe opposant la régularité et la singularité des actions. Elle l'est également avec la notion de norme : selon Canguilhem (2003), on ne peut comprendre l'activité sans faire appel à la notion de normes propres car elles induisent des comportements privilégiés dont on peut détecter la régularité

dans des situations voisines. La généralisation de ce principe est évoquée par Berthoz et Petit (2006) : la constitution du monde propre s'opère en vertu de notre capacité de dégager dans le monde des invariants sur la base de corrélations et de régularités.

4.2. La sensibilité, produit et vecteur de l'expérience et de l'activité

Nous considérons après Bernard (1878) que la sensibilité est la caractéristique du vivant, le *primum movens* de tout acte vital. Elle assure la fonction essentielle d'échange et de relation avec l'environnement, trouvant des expressions diversifiées et des modalités particulières chez les organismes de chaque espèce. Selon Varela, Thompson et Rosch (1993), notre mode de perception, notre manière de nous orienter et d'interagir avec les autres objets, événements ou personnes sont effectivement relatifs aux structures préconceptuelles de notre sensibilité. Cette proposition éactive consacre sa proximité avec l'approche canguilhemienne : l'*orientation* du mouvement est ignorée par la science classique qui élimine toute considération de sens, puisque « les données sensibles sont disqualifiées » (Canguilhem, 2003, p. 195). Or c'est bien la sensibilité et l'orientation qui déterminent la *situation* : « *par la sensibilité le vivant se situe absolument, soit positivement, soit négativement, dans l'existence, la totalité indivisible de l'organisme et du milieu* » (Canguilhem, 2003., p. 191). La situation vécue est un agencement d'objets qualifiés, construits en référence à des valeurs, qui les situe les uns par rapport aux autres en référence à une manière de vivre concrète orientée par une sensibilité de nature normative. Cette proposition avait été défendue par Bounoure (1949), pour qui l'être vivant ne réagit qu'« au monde que lui délimitent ses propriétés sensibles » (p. 150) ; la vie, échappant à toute sujétion extérieure, et se mouvant dans un monde de valeurs et de significations qu'elle définit elle-même, reste toujours maîtresse de ses propres buts et n'obéit « qu'à une loi d'un genre particulier, celle que l'organisme se dicte lui-même, pour s'imposer des actes chargés d'une signification vitale, adéquats aux valeurs et aux besoins de sa propre vie » (Bounoure, 1949, p. 210).

4.3. Sensibilité à (...un « objet » particulier) et domaine de pratique socioculturelle

Kant (1989) professait que la sensibilité porte le sujet vers des objets particuliers lui procurant un plaisir personnel : il est donc indispensable de spécifier la sensibilité à l'échelle individuelle, c'est-à-dire la sensibilité individuée émergeant d'une histoire personnelle au sein des multiples contextes socioculturels de la vie ordinaire. « Tout vivant s'individualise par les valeurs qu'il actualise » (Le Blanc, 1998, p. 55) dans chacun de ces contextes.

Varela (2010) considère l'homme comme une constellation complexe de micro-identités référant aux multiples domaines de valeurs sociales/culturelles qu'il fréquente. Chaque micro-identité établit ses propres intérêts pratiques et dessine les contours d'un *micro-monde* historiquement constitué. Ainsi, notre vie et nos actions effectives expriment nos micro-identités ; une phénoménologie de l'expérience commune devrait « identifier quelques-uns des micro-mondes typiques que nous habitons tous les jours » (p. 225).

Poursuivant ces perspectives, nous avons proposé le concept de *sensibilité à* (Récopé et al., 2011, 2014) pour rendre compte d'une sensibilité individuée à *tel* objet. Il s'agit de l'objet prévalent qui détermine notre manière individuée de nous orienter et d'interagir au sein d'un domaine particulier de pratique socioculturelle. La *sensibilité à* caractérise ainsi notre micro-identité, c'est-à-dire notre propre mode d'incorporation des règles, normes et valeurs en vigueur dans ce domaine.

La *sensibilité à* est l'expression de la norme prévalente (assignant la valeur directrice) qui oriente l'activité personnelle dans un domaine de pratique socioculturelle. Elle renvoie à ce qui est *existentiellement vital*, c'est-à-dire à ce qui importe et ce pour quoi il s'emporte. Elle est à nos yeux *le sens structurant* qui contraint l'action et la construction de signification(s) au sein de ce domaine. Le terme « structurant » est inspiré de la définition de Lalande (1991) : « orientation d'ensemble dominant une mentalité et l'organisant autour d'une idée de valeur directrice » (p. 1032). Mais notre inscription théorique nous conduit à récuser le caractère mentaliste de cette définition pour retenir une orientation d'ensemble dominant les actes et les organisant à partir d'une valeur directrice (Fache, Récopé, & Biache, 2010). La *sensibilité à* désigne la relation portant l'individu vers un objet (matériel, événementiel, idéal ou idéel) caractérisé par sa valeur, ses qualités et sa pertinence pour la vie personnelle. Berthoz et Petit (2006) confirment que l'organisme traite des objets qu'il a lui-même activement constitués comme tels.

Les propriétés de la *sensibilité à* (tel « objet ») peuvent être ainsi résumées :

- Elle est la modalité culturelle et sociale individuée et incorporée de la sensibilité ;
- Elle est l'entité qui manifeste une micro-identité et un micro-monde correspondant ;
- Elle actualise *in situ* ce que l'agent tient pour pertinent en tant que (plus ou moins) bon/positif/attirant ou mauvais/négatif/repoussant, et instaure ce qui vaut comme situation pertinente dans un domaine particulier d'activité socioculturelle.

4.4. *Sensibilité à*, mode de pratique, connaissance et apprentissage

Selon Varela, nos micro-identités contraignent, au moment considéré, un champ d'expérience propre, parce qu'elles ouvrent et clôturent un espace d'interactions avec l'environnement : « *Seule une petite partie des dynamiques environnementales prend le statut de perturbation au sein du domaine de pertinence propre à tel organisme. Toutes les autres interactions envisageables échappent à ses possibilités d'expérience* » (Weber & Varela 2002, p. 118). Ceci nous conduit à l'hypothèse que la *sensibilité à*, en tant que sens structurant, oriente, organise et contraint l'activité au sein d'un domaine de pratique, car elle détermine la nature des interactions (ce qu'il y a lieu de faire) dans lesquelles peut s'engager le pratiquant. Il en va donc logiquement de même pour les connaissances, puisque « la connaissance se construit à partir de petits domaines localisés ; c'est-à-dire à partir des micro-mondes et des micro-identités » (Varela, 2010, p. 235). En effet, « les interactions ont une pertinence pour – et des conséquences sur – l'identité unitaire [...] qui est la source des valeurs informationnelles, intentionnelles ou sémantiques » (Varela, 2010, p. 52).

Il en résulte : 1) que toute forme de connaissance est à la fois produit et vecteur d'une histoire d'interactions : elle a un fondement sensible et pratique ; 2) au moment considéré de cette histoire, la *sensibilité à* est le produit des connaissances antérieures et contraint les possibilités de connaissances nouvelles.

Deux propositions associées de Maturana et Varela (1994) précisent cette question. La première stipule que l'éventail des comportements possibles d'un être est déterminé par sa structure, car cette structure spécifie le domaine d'interaction dans lequel peut s'inscrire cet être. La seconde caractérise l'apprentissage comme l'expression d'un couplage structural qui veille à maintenir la compatibilité des interactions de l'être opérant et de son environnement. Nous en concluons que les apprentissages désignent les acquisitions qui, au sein d'un couplage

structural inchangé, permettent d'accroître l'efficacité et la compatibilité des interactions. Les apprentissages autorisent un agir plus efficace confortent une cohérence propre sans modification de la *sensibilité à*. Si l'éventail des comportements possibles et le domaine d'interaction d'un organisme sont contraints par la structure, alors les apprentissages possibles le sont également, dès lors qu'on accorde un poids phénoménologique au fait que toutes les autres interactions envisageables sont, au moment considéré, étrangères aux possibilités d'expérience (Récopé et al., 2013b ; Weber & Varela, 2002).

Selon cette perspective énaïve, les connaissances :

- Renvoient à tous les systèmes de catégorisations/conceptualisations (plus ou moins implicites) opérées au cours d'une histoire singulière dans des contextes culturels ;
- Assurent une régularité des actions compatible avec la singularité de chacune d'entre elles en s'actualisant de manière située ;
- Constituent un système structuré et cohérent trouvant à sa source un sens structurant : la *sensibilité à*.

5. ÉTUDE DE L'ACTIVITÉ DES VOLLEYEURS EXPERTS

Nos observations aboutissent à caractériser leur activité distinctive à partir de l'émergence de trois types de régularités objectivement repérables : les régularités comportementales des actes ; celles des classes de situations objectives du jeu dans lesquelles ces actes sont régulièrement manifestés ; enfin, les régularités qui ressortent des verbalisations *a posteriori* documentant ces actes et ces situations lors d'entretiens d'auto-confrontation les confrontant aux traces vidéo de leur activité. Il faut noter que nos analyses des joueurs de l'équipe de France durant les années 2000 établissent que seuls deux d'entre eux parmi une douzaine (ce sont sans surprise les deux qui répondent le mieux à l'appellation de « grand joueur ») présentent les caractéristiques ci-dessous déclinées. Il s'agit d'un « libéro » et d'un « réceptionneur-attaquant », ceci attestant que la spécialisation à un poste, à des fonctions et responsabilités particulières au sein de l'équipe, n'est pas déterminante.

5.1. Principaux résultats sur les régularités comportementales en situation

Ils mettent en évidence 12 caractéristiques discriminantes (typiques) communes :

- Ils s'orientent instantanément pour faire face au ballon dans un large ensemble des situations formant le cours du jeu. Ils le font systématiquement lorsque le ballon est dans leur camp (à l'exception du service effectué par un partenaire, ou lorsqu'ils s'apprêtent à attaquer sur une passe d'un partenaire) et lorsqu'il est de l'autre côté du filet, dès que l'équipe adverse construit sans incident son offensive (donc pas pendant les phases de réception ou de défense où l'adversaire est en difficulté). Cette orientation survient quelles que soient la position de ces pratiquants sur le terrain, la vitesse et la direction prises par les trajectoires du ballon ;
- Une fréquente alternance de positions de repos et de garde en cours même d'échange. On observe de nombreuses transitions et enchaînements de ces positions d'un instant à l'autre durant le jeu. Ils sont au repos lorsque le ballon est en phase d'ascension vers le plafond, aussi bien dans leur camp lorsqu'un partenaire s'apprête à jouer le ballon, que dans le camp adverse. Il en est de même lorsqu'un partenaire s'apprête à jouer un ballon sans être en crise spatio-temporelle, et lorsque l'équipe adverse est en proie à des incidents

de construction de son jeu. Dans tous les autres cas, ils sont plus ou moins intensément en position de garde, pour une durée variable (une fraction de seconde à plusieurs secondes selon les circonstances du jeu), avant de revenir au repos ;

- Ils cherchent à toucher des ballons plus ou moins lointains par rapport à leur position initiale, dans tous les plans de l'espace, y compris lorsqu'ils sont en retard, en adoptant des placements corporels et des postures segmentaires peu orthodoxes conduisant à des déséquilibres et souvent à des chutes plus ou moins contrôlées et brutales au sol ;
- Ils se livrent à de fréquents jaillissements instantanés dans le temps même de la frappe d'attaque adverse et dès qu'un partenaire effectue une intervention maladroite provoquant un incident de construction du jeu de leur équipe, et ce quelles que soient la position occupée sur le terrain, la direction de la trajectoire du ballon, la distance qui sépare le joueur du ballon ;
- Leurs jaillissements débutent par des démarrages optimaux, explosifs, sollicitant fortement les appuis podaux mais impliquant également les différents étages corporels. Ils atteignent donc en quelques pas une vitesse de déplacement conséquente ;
- Ces tentatives ainsi amorcées ne s'interrompent que dans deux classes de situations : celles où ils constatent qu'un de leur partenaire est plus près du ballon qu'eux et donc mieux à même d'intervenir ; celles où ils renoncent lorsqu'ils s'aperçoivent que le ballon, vu sa vitesse et sa direction, est définitivement hors de portée ;
- Dans tous les autres cas, ils poursuivent leurs tentatives effrénées lorsqu'un partenaire ayant touché le ballon provoque un incident de construction du jeu de leur équipe. Ces courses conduisent parfois à des impacts avec des éléments matériels (poteau, corps d'un partenaire, mur du gymnase, éventuels panneaux publicitaires et gradins, etc.) ;
- En conséquence, il arrive régulièrement qu'ils se blessent plus ou moins (égratignures aux genoux ; traumatismes visibles sur les arêtes supérieures des hanches ou du fémur, ou au bas du menton ; chocs sur l'épaule ou le dos, etc.), qu'ils abiment leurs pantalons de survêtement au niveau du genou, ou qu'ils salissent leur équipement (maillots poussiéreux, par exemple) ;
- Ces chutes et impacts ne mettent généralement pas fin (sauf en cas d'impossibilité mécanique ou de réelle gravité) à leur implication pour la suite de l'échange en cours ;
- Suite à une intervention de leur part, y compris si elle n'est pas très précise (s'ils envoient le ballon hors du terrain, par exemple), ils crient « allez » ou « vas-y » à leur(s) partenaire(s) et sollicitent ainsi l'intervention d'autrui pour poursuivre leur tentative ;
- Ces pratiquants manifestent régulièrement leur insatisfaction suite à une perte du point sur balle non défendue, immédiatement après que le ballon soit tombé directement dans leur camp sur un service ou une attaque adverse. L'insatisfaction s'exprime diversement (par des combinaisons jamais identiques de rictus, poings serrés, tête basse, yeux au ciel, etc.) et d'une manière plus ou moins contenue ;
- L'expression de cette insatisfaction survient spontanément y compris lorsqu'ils ne sont pas directement impliqués dans cette perte du point. C'est le cas par exemple lorsque le ballon tombe à grande vitesse sur l'autre aile du terrain, donc loin de la position qu'ils occupaient.

Il est remarquable (Fache, 2011 ; Récopé, & Fache, 2010) que l'ensemble de ces comportements soit régulièrement manifesté par des joueurs de différents niveaux, y compris certains vrais novices. Notons que ces derniers ne sont jamais concernés par une quelconque spécia-

lisation à un poste particulier, ce qui ceci confirme que la nature du poste occupé au sein de l'équipe n'est pas déterminant. On note aussi qu'aucun de ces comportements discriminants ne relève des savoir-faire spécifiques du volley-ball classiquement répertoriés en termes de qualité exécutive ou d'efficacité d'utilisation du ballon. Ils sont caractéristiques d'une forte présence active au plan défensif. C'est sans doute pour cette raison que, malgré des niveaux de pratiques très hétérogènes ce sont les mêmes actes qui s'actualisent avec une même puissance, classiquement interprétée comme « intensité » : ils doivent être appréhendés par-delà la dualité des aspects qualitatifs et quantitatifs.

5.2. Principaux résultats sur les régularités des significations exprimées lors des entretiens

Ils mettent en évidence 17 caractéristiques discriminantes (typiques) communes (un entretien approfondi avec l'un d'entre eux – extraits de verbatim ci-dessous, ceux du chercheur sont soulignés, ceux du joueur sont *en italiques* – les illustre particulièrement bien) :

- Une focalisation permanente sur le ballon durant l'ensemble des situations du jeu. Les verbalisations rendent compte d'une nécessité ressentie de « *toujours suivre le ballon* », d'être « au plus près du jeu » ;
- Une préoccupation d'aller au ballon pour le jouer, l'empêcher avant tout de toucher le sol de leur terrain (« *le ballon doit pas tomber par terre, donc il faut absolument qu'il tombe pas par terre* ») ;
- Une évaluation permanente des situations en référence à un possible danger : « *je sais quelles sont les situations dangereuses, très dangereuses, et les situations qui sont favorables pour nous, bon, ce que j'appelle favorable, c'est qui sont pas encore dangereuses, quoi... Au moment où le passeur [adverse] touche la balle, bing, ça y est, là je suis en alerte, là, ça y est* » ;
- L'expression d'un impératif défensif qui fait l'objet d'une généralisation à toutes les situations de jeu : « *tu te sens obligé de défendre tous les ballons* » ; « *on n'est jamais à l'abri de pas la défendre, la balle* » ;
- Chaque situation est appréhendée sous son devenir à partir d'un arrière-plan d'inquiétude, comme si elle était destinée à devenir dangereuse : « *bon, ce que j'appelle favorable, c'est qui sont pas encore dangereuses, quoi* » ;
- Une attitude de garde comme préparation à un risque, une menace sentie : « *à partir du moment où, si le passeur [adverse] est devant [il est « avant » et joue la balle], c'est à ce moment-là où je me mets à intervenir [c'est-à-dire qu'il se met en attitude de garde], parce que c'est ce moment-là où la balle peut arriver chez nous.* » Quand vous vous mettez en position, ramassée, de garde, vous n'êtes pas sûr que la balle va arriver sur vous ? « *Non, mais elle peut arriver sur moi* ». Cet acte correspond à un danger senti lorsque le futur immédiat de certaines situations du jeu réclame la nécessité d'être prêt avant même de savoir où ira le ballon ;
- Une attitude de repos comme signe d'une situation sans risque immédiat : [quand] « *y a une relance [adverse] qui se fait, t'es pas obligé d'être comme ça [en attitude de garde], tu sais que la balle elle va pas t'arriver dessus. Si c'est une relance adverse elle arrivera pas sur moi. Ou alors, si elle arrive, j'aurais largement le temps le temps de faire ce que je dois* » ;
- L'évocation de rushs défensifs spontanés, non réfléchis, dans l'urgence, en cas de danger avéré. Le caractère irréfléchi de ces jaillissements est patent : « *C'est pas moi qui me dis qu'il*

- faut que j'y aille plus, ça vient tout seul* » ; « *C'est venu comme ça, quoi. J'ai pas réfléchi* » ; « *Je vois la balle qui part, j'y vais. J'irai tout le temps. Je pense que j'irai parce que j'y réfléchis pas* » ;
- L'allusion à une force affective et motrice, impérative qui s'impose : « *à un moment donné je vais penser la balle perdue mais je vais y aller parce qu'il faut que j'y aille* » ; « *j'y vais instinctivement* » ;
 - Une prévalence de l'intervention défensive sur l'inconfort corporel : après une tentative infructueuse pour toucher un ballon passant largement au-dessus de lui, il retombe au sol en chutant lourdement sur l'épaule puis la nuque : il minimise le risque tout en consentant « *J'y vais un peu désespérément, là* » ;
 - L'expression d'un plaisir intense (non repérable au plan comportemental) dans l'effort défensif qu'il soit personnel (« *quand je défendais, c'était la même jouissance* ») ou réalisé un équiper (« *pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident* ») ;
 - Une frustration en cas d'échec défensif : « *ça je peux pas le supporter* » ; Est-ce que ça vous arrive d'en vouloir à quelqu'un de pas défendre, de pas se jeter pour défendre ? « *Ben souvent, même tout le temps* » ; Vous vous en voulez, vous, à vous, que la balle tombe au sol ? « *Tout le temps. Tout le temps, oui* » ;
 - Une insatisfaction des partenaires régulièrement « coupables » de ne pas satisfaire l'impératif défensif qu'il valorise : Est-ce que ça vous arrive de sentir un énervement, parce que il aurait dû y aller ? « *Ah oui, ça, je l'ai tout le temps* » ;
 - Une incompréhension de ces partenaires : « *ce qui m'énervé, c'est que je comprends pas pourquoi les autres ils sont pas comme moi* » ;
 - Une interprétation avancée de la qualité de sa lecture du jeu en général : « *j'ai la chance de sentir le jeu bien comme il faut, je sais pas...* » ;
 - Est cependant évoquée la nécessité cruciale de se renseigner avant de les affronter lors d'un match, sur les qualités et les habitudes des meilleurs serveurs, ceux qu'il reconnaît comme pouvant le mettre en défaut. Il demande des montages de films actualisés et se livre longuement à une recherche minutieuse de régularités (entre leur lancer de balle et la direction que prend leur service ; le service « sûr » qu'ils utilisent lors des fins de set ou de match ; leur type de service le plus fréquent). Ceci facilite sa prévision et offre en outre des solutions de perturbation/dissuasion de ces serveurs, par un jeu de placements adéquats (de lui-même et de ses partenaires à qui il indique de surcharger la zone de destination probable du service) au moment même où l'adversaire s'apprête à servir ;
 - Une précision sur l'anticipation comme nécessité ressentie : l'anticipation a pour fonction de permettre un gain de temps lorsqu'il ressent une situation de forte pression temporelle et de grande incertitude ; il s'agit de lutter pour faire face à l'évolution d'une situation, sinon il sera trop tard et il n'aura pas le temps.

Il est remarquable (Fache, 2011 ; Récopé & Fache, 2010) que la plupart de ces significations et ressentis soient émis, certes avec d'autres termes et moins d'affinement, par les joueurs novices que nous avons caractérisés plus haut comme fortement actifs au plan défensif. Elles témoignent d'un rapport global au jeu commun aux experts et à certains novices ; leur activité est focalisée sur l'enjeu de rupture de chaque échange. C'est bien la crainte de la rupture au détriment de leur équipe qui justifie leur inquiétude, qui les mobilise à évaluer les situations comme plus ou moins dangereuses et à exprimer leur satisfaction/insatisfaction selon que cet enjeu est gagné ou perdu.

5.3. Interprétation des résultats

L'activité des experts manifeste qu'ils sont particulièrement sensibles au versant défensif de l'enjeu de rupture de l'échange, qu'ils ont pleinement incorporé la norme informelle fondatrice de la culture sportive spécifique volley-ball. C'est à nos yeux pour cette raison qu'ils ont *la chance de sentir le jeu bien comme il faut*. Cette *sensibilité à* est le déterminant de leur modalité d'interprétation des buts généraux du jeu, dont l'importance a été affirmée par Temprado et Francès (1989).

5.3.1. Une sensibilité à l'enjeu de rupture de l'échange (désormais SERE)

Les multiples actes, significations et ressentis s'actualisent et se contextualisent chacun dans certains moments et dans certaines circonstances du jeu, mais sont de fait indissociables. Leur caractéristique commune est d'être des actes de nature défensive en relation avec les déplacements du ballon dans certaines situations du jeu. Ils sont les composantes solidaires d'un même registre d'activité relationnelle : celui-ci instaure une interrogation inquiète des situations du jeu et une nécessité d'agir pour pré-parer la crainte lorsqu'elle est ressentie. Notre éthologie phénoménologique éactive confirme, à partir de résultats empiriques, que « tel comportement ne s'abstrait que théoriquement du comportement de l'organisme fonctionnant comme un tout » (Canguilhem, 2007, p. 47) et que les comportements sont des aspects partiels de la structure totale, ou du comportement d'ensemble. Ainsi, les actes partiels et typiques de cette population relèvent d'une organisation *structurée*, au sens de Lalande (1991) : « par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux » (p. 1032).

Nos résultats attestent l'existence d'un large domaine d'interactions spécifiques, tant qualitatives que quantitatives, caractéristique des volleyeurs à forte présence active défensive, y compris lorsqu'ils sont novices, car ils sont sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange.

5.3.2. Une acquisition de la compétence critique en volley-ball

La SERE est interprétable comme *compétence critique* définie par Vergnaud (1998). Pour lui, plutôt que de viser une improbable exhaustivité, il faut identifier les compétences critiques des acteurs (et leurs schèmes sous-jacents), les plus importantes car elles font la différence entre les acteurs dans le domaine de pratique socioculturelle considéré. Une étude de l'activité *in situ* est nécessaire incontournable pour les repérer. Elles se caractérisent par la difficulté qu'il y a à les acquérir. Pour les tenants de la didactique professionnelle, leur repérage est le préalable d'une formation plus efficace visant l'accès à l'expertise, et constitue à ce titre un enjeu majeur de la professionnalisation des individus (Pastré, Mayen, & Vergnaud, 2006)

6. SENSIBILITÉ À L'ENJEU DE RUPTURE DE L'ÉCHANGE (SERE) ET ACCÈS À L'EXPERTISE

Il reste à comprendre pourquoi cette *sensibilité à* est un vecteur de l'expertise en Volley-ball.

6.1. Un statut de micro-identité « vitale » prégnante pour/sur sa personne

La SERE détermine une micro-identité de pratiquant qui prend une importance considérable, en tant que désir de réalisation de soi à travers un visé particulier (Barbaras, 2008). Ceci est

compatible avec la reconnaissance de l'importance des pratiques délibérées dans le processus d'atteinte de l'expertise, impliquant un haut degré personnel d'investissement métacognitif, comportemental, motivationnel et temporel (Ericsson & Charness, 1994).

Cette *sensibilité* à instaure un besoin global poussant le pratiquant à rechercher les moyens et les solutions ayant une signification d'utilité fonctionnelle pour son activité :

« Sans doute, ce besoin suscité ne lui fournira pas *eo ipso* les moyens d'exécuter le travail à faire, la technique à employer. La question de la perfection de l'exécution est un autre problème. Mais le besoin suscité lui donnera envie d'exécuter ce travail ; il lui en donnera le désir. Et c'est déjà énorme » (Claparède, 1968, p. 146).

La *sensibilité* à ouvre ainsi l'accès à des expériences permettant de tirer des leçons des événements vécus en match ou lors des entraînements : elle est un transcendantal pratique. Selon Berthoz et Petit, le point de vue transcendantal « implique une réflexion exigeante sur les conditions qui rendent possibles pour un sujet d'avoir une expérience des choses » (2006, p. 85). Leur projet est de ramener ce transcendantal sur le terrain de l'expérience concrète, pratique.

Reste alors à préciser pourquoi et comment la *sensibilité* à l'enjeu de rupture de l'échange permet de tirer profit, ou donne matière à apprendre au cours du vécu spécifique du volleyeur. C'est donc son statut et ses fonctions dans le processus menant à l'expertise qu'il faut clarifier ; nous proposons à cet effet le modèle OMERTAS qui précise les multiples fonctions complémentaires favorisant l'accès à l'expertise. Il s'agit d'un modèle complémentaire à celui des registres d'activité du volleyeur (Récopé, Fache, Boyer, & Rix-Lièvre, 2013a).

6.2. La SERE au sein du modèle OMERTAS

Ce modèle est ainsi nommé parce que les fonctions pratique de la *sensibilité* à sont largement méconnues et passées sous silence... et plus techniquement, parce que cet acronyme regroupe, comme on le verra, la première lettre des diverses fonctions impliquées. Il est ici spécifiquement illustré à partir des résultats de notre étude concluant à la SERE. Celle-ci est le vecteur de l'expertise car elle ouvre à un large domaine d'interactions caractérisé par un grand empan spatio-temporel d'activité en situation et détermine la nécessité sentie de construire de meilleurs pouvoirs d'action pour remporter l'enjeu (Récopé, Rix-Lièvre, Fache, & Boyer, 2013b). Elle présente ainsi un caractère structurant : « Une description globale resserre tous les phénomènes autour d'un centre unique » (Foucault, 1969, p. 19). En tant qu'elle organise le registre le plus global de l'activité et du vécu corporel inscrivant l'acteur au sein d'un espace de sens englobant et d'une activité couplante qui constitue le corps en même temps que son extériorité propre (Visetti & Rosenthal, 2006), cette *sensibilité* à assure les fonctions interdépendantes suivantes :

- **O pour Orientation de l'activité** en lui conférant une finalité propre, c'est-à-dire sa téléologie (Di Paolo, 2005 ; Jonas, 2001). Si « ce qui fait l'organisme, c'est précisément que sa finalité sous forme de totalité lui est présente et est présente à toutes les parties » (Canguilhem, 2002, p. 120), c'est en effet cette *sensibilité* à qui fait l'organisme, puisqu'elle oriente sa finalité et assure la mobilisation en acte qui réalise celle-ci ;
- **M pour Mobilisation synergique des ressources de l'organisme**. Cette mobilisation d'ensemble ne survient en toute rigueur que lors d'un épisode émotionnel (Scherer et Sangsue, 2004) face à un événement à fort enjeu personnel (Lazarus, 2001) : à titre

d'exemple, l'état de garde, fréquemment adopté par ces pratiquants, manifeste une relation quasi-émotionnelle face à la menace sentie d'un évènement *insupportable*. Ceci concrétise une disponibilité d'ensemble pour des déplacements et une intervention dans l'urgence ;

- **E pour Evaluation de tous les événements du jeu.** La SERE instaure une appréciation de la situation actuelle comme plus ou moins favorable ou dangereuse au regard de l'enjeu de rupture, mais aussi une évaluation de l'efficacité de l'intervention (personnelle ou d'un équipier) et enfin de l'issue de l'échange (satisfaction/frustration). En conséquence, la réflexivité tactique n'est pas une faculté intellectuelle générale, mais un retour réflexif sur un événement important : par exemple, s'il a été vécu comme insupportable, une nécessaire réflexion se focalise sur *ce qu'il aurait-fallu faire pour l'éviter, pour qu'il ne se reproduise plus*.
- **R pour Recherche de prévision pour une situation menaçante.** Elle peut être à l'œuvre bien avant le match (le joueur éprouve le besoin de connaître les habitudes de jeu des adversaires qui risquent de le mettre en défaut) ou en situation de match. La SERE est au fondement de la concentration et de l'action dans l'urgence (Selinger & Ackermann-Blount, 1986) car elle évalue le risque de perte de l'enjeu de rupture et s'efforce de le pré-parer. En conséquence, l'anticipation ne relève pas d'une faculté cognitive, mais est une nécessité sentie dans une situation de crise, d'incertitude et de forte pression temporelle. Pour Roth et Woods (1988), l'anticipation soulève la question délicate de l'attente, conçue comme un état de préparation implicite aux événements futurs, indissociable de l'action de l'opérateur. Il s'agit ici de ne pas être en retard, d'être avant le ballon là où il n'est pas encore.
- **T pour Tentatives pour contacter et jouer de nombreux ballons, y compris en conditions difficiles.** Impulsant un large domaine d'interactions avec les situations du jeu, la SERE instaure de fréquentes raisons et occurrences d'intervention : le joueur s'engage plus tôt que les autres joueurs dans de multiples tentatives et il touche plus de ballons (proches et arrivant vite, ou plus loin de sa portée) qu'eux. En conséquence, étant dans de meilleures conditions d'intervention (proche du ballon, plus tôt), mieux placé avant d'intervenir, parvenant à jouer davantage de ballon que les autres, il est plus performant qu'eux. De plus, cette fréquence d'intervention favorise l'exploration et la construction de nouveaux repères de visée et de schèmes corporels et posturaux.
- **A pour Activation d'autres registres d'activité, relevant de niveaux d'organisation plus spécifiques de l'activité en situation.** Nous l'avons souligné, la SERE exprime la relation à un enjeu et organise une activité de mobilisation globale, non spécifique, visant à conquérir cet enjeu. À cette fin, elle active d'autres registres d'activité plus spécifiques et leur délègue l'organisation et la régulation de l'action. Comme nous le verrons, il s'agit de trois registres respectivement responsables : du diagnostic de l'évolution de la situation pour contextualiser une solution tactique ; du contact avec le ballon pour le dévier efficacement ; des régulations d'appui et d'équilibration pour se déplacer rapidement et bien se placer par rapport au ballon.
- **S pour Sollicitation de nouveaux savoir-faire pour conquérir l'enjeu mieux et plus souvent.** L'activation des trois autres registres s'accompagne d'apprentissages spécifiques de chacun d'eux. La SERE détermine en effet un besoin de solutions pour mieux agir car elle est rarement pleinement satisfaite ; en particulier lorsque les possibilités actuelles d'action (aux plans tactique, de la visée par déviation ou posturaux) ne suffisent pas, ou ne suffisent plus dans des contextes d'intervention défensive de plus en plus difficiles.

6.3. La délégation de la régulation de l'action à des niveaux responsables d'interactions spécialisées

Nous venons de l'évoquer, le niveau de la *sensibilité* à ouvrir à d'amples interactions mais ne suffit pas pour concrétiser une action efficace. En revanche, ce registre d'activité, en tant que niveau surordonné d'organisation, suscite la construction et la mise en œuvre de connaissances spécifiques nécessaires à chacun des autres registres. Bernstein (1984) affirmait déjà le remarquable caractère structural et unitaire de l'action motrice et le renvoyait à l'existence d'une délégation d'opérations de régulation locale à des structures décentralisées. Plus récemment, Visetti et Rosenthal (2006), soucieux d'une approche du sens qui ne dissocie pas *a priori* les registres de la perception, de l'action et de la connaissance, affirment qu'il faut reconnaître une diversité de phases et de processus d'organisation contribuant à la réalisation de l'action. Ces arguments plaident pour un modèle de la coordination de processus fonctionnels et de « leur rapport d'insertion dans la totalité indivisible d'un comportement individuel » (Canguilhem, 2007, p. 50). Nos analyses (Récopé et al., 2013a) précisent la modélisation en distinguant et reliant trois autres registres (ou niveaux) d'organisation de l'action caractérisés chacun par son propre domaine d'opérativité et par ses connaissances spécifiques :

- Le registre de la rationalité procédurale ;
- Le registre de la visée par déviation ;
- Le registre des postures spécifiques.

C'est bien l'état de construction des connaissances spécifiques qui nourrissent ces trois registres qui rend compte de la différence d'efficacité entre joueurs sensibles à l'enjeu de rupture de l'échange. Bien qu'ils en ressentent le besoin, les débutants n'ont pas encore construit, faute de volume et de qualité des entraînements, les connaissances contribuant à des actions efficaces.

6.3.1. Le registre de la rationalité procédurale

Activé par le registre surordonné de la SERE, il prend en charge un cadre d'interactions organisées qui s'efforce de conquérir l'objet/enjeu de l'activité par des décisions stratégiques et tactiques et un corps de rationalité procédurale.

Il élabore, régule, révisé, actualise les solutions logiques des actes et interventions devant être accomplis. Ses principales fonctions consistent alors à assurer : le diagnostic de l'évolution des situations actuelles du jeu ; l'exploration visuelle permettant de prévoir l'événement attendu ; l'exploration spatiale permettant un pré-placement favorable pour une intervention personnelle ; la nature de l'intervention potentielle. Il est donc chargé de réaliser/satisfaire/alimenter les anticipations recherchées par la SERE et de spécifier les décisions d'intervention situées.

Comme nous l'avons indiqué, sous l'effet de la SERE, ce registre peut être à l'œuvre avant le match. Une synergie fonctionnelle est à l'œuvre : chercher les indices permettant de prévoir les circonstances, d'ajuster son placement pour être avant le ballon là où il arrivera, de se donner les possibilités de réagir avec une vitesse d'exécution optimale.

Il est tout autant à l'œuvre après l'action suite à l'évaluation par la SERE des résultats des interventions et des échanges joués : « à chaque fois qu'il n'y a pas une défense de faite, et que je suis sur le terrain, je me dis j'aurais dû être là ». Ceci signifie que la SERE impose une réflexivité sur ce qu'il aurait fallu faire et ce qu'il faudrait faire pour se prémunir à l'avenir d'une situation

insupportable qu'on ne veut pas revivre (être en retard, en crise spatio-temporelle et ne pas réussir, malgré une tentative effrénée, à toucher le ballon avant qu'il tombe au sol). Cette interprétation fournit une explication aux résultats de Williams (2009), Roche (2011) et Afonso et al. (2012) sur le meilleur ajustement des experts aux contraintes situationnelles, sur leur détection des régularités lors du jeu, sur leur actualisation singulière des connaissances lors des matchs.

La SERE produirait donc une nécessité inquiète, levier de l'anticipation et de la réflexivité : toutes deux apparaissent non comme deux qualités perceptivo-cognitives intrinsèques ou indépendantes, mais comme les conséquences d'un état relationnel. Elles sont deux moyens pour pré-parer le risque d'être surpris, d'être mal placé, d'être en retard, en difficulté, associées dans la construction de connaissances nouvelles pour bien agir. Ces acquisitions permettent de réguler les décisions et solutions motrices pour mieux les contextualiser grâce à des enseignements tirés de son histoire.

6.3.2. *Le registre de la visée par déviation*

Il prend en charge un cadre d'interactions organisées par une efficacité ouvrière et un corps biomécanique instrument de la précision des interventions. Il s'agit de produire les forces imposant au ballon la trajectoire souhaitée. Il est nourri par l'état de construction des savoir-faire gestuels spécifiques du volley-ball (répertoriés, canoniques, diffusés, entraînés) eux-mêmes dépendants l'état de construction de schémas corporels spécifiques et de schèmes d'intervention.

La SERE focalise les joueurs sur la prévision des déplacements du ballon, ils cherchent alors à la fois à bien se placer et à se placer suffisamment tôt pour le jouer. De ce fait, les pratiquants sont en mesure de toucher plus souvent le ballon, dans des meilleures conditions d'intervention, ils peuvent ainsi mettre en œuvre et réguler les solutions gestuelles de visée par déviation. Ils sont donc mieux à même d'opérer les apprentissages spécifiques de ce registre : création d'un temps de repérage et de visée, création des repères nécessaires pour viser, allongement des membres supérieurs pour appliquer des forces directionnelles sur le ballon, etc. Ces apprentissages reposent sur la construction progressive d'un bon compromis entre les exigences mécaniques de la déviation du ballon, les conditions spatio-temporelles de la situation et les caractéristiques anatomiques du corps humain.

6.3.3. *Le registre des postures spécifiques*

Il prend en charge un cadre d'interactions organisées par une sensorialité proprioceptive (kinesthésique et vestibulaire) et un corps rééquilibrateur s'efforçant d'assurer la stabilité nécessaire aux membres impliqués dans l'intervention. Il s'agit ici de réguler une équilibration spécifique du volley-ball, indissociable des postures et des sensations permettant l'efficacité des déplacements et celle des placements au moment de jouer le ballon, notamment pour bien viser. Il n'est pas aisé de se positionner sur les relations hiérarchiques fines, partielles, qu'entretiennent les trois registres spécialisés, subordonnés à celui de la SERE : on peut néanmoins considérer que ce registre postural a pour fonction de concrétiser les solutions d'appui et d'équilibration permettant de bien viser, il est donc, de ce point de vue, fonctionnellement subordonné au registre de la visée par déviation. La SERE, en raison de la mobilisation intense qu'elle fournit pour *aller au ballon*, y compris lorsque les conditions d'intervention

sont difficiles et inconfortables, suscite de nombreuses tentatives pour le jouer. Les joueurs s'aventurent ainsi à exercer des solutions équilibratrices inédites, souvent jusqu'à la chute. Ils construisent donc spontanément de nouvelles formes d'appuis et de sensations qui favorisent et nourrissent le remaniement de leurs schémas posturaux initiaux vers ceux spécifiquement requis pour la pratique du volley-ball. Ces investissements posturaux et (ré)équilibrateurs sont consentis en raison du caractère insupportable d'une rupture de l'échange subie sur balle non défendue. Il s'agit là d'un cas particulier confirmant l'affirmation générale de Nogué (1936) : le mouvement volontaire nous permet de nous approcher des choses avec lesquelles nous souhaitons nous unir, ou de nous éloigner des choses qui nous menacent et dont nous devons nous défendre ; il est un effort tourné vers un objet, effort victorieux de la résistance et de l'inertie corporelle qui nous arrache du lieu que nous occupions. Il y a bien solidarité entre la proprioception (les sensations indissociables du tonus musculaire, du rapport à la gravité, des appuis, des postures, des efforts et tentatives) et la *sensibilité à*.

7. CONCLUSION

La *sensibilité à* l'enjeu de rupture de l'échange apparaît comme un vecteur de l'expertise en volley-ball, mais n'en est pas le seul déterminant. D'autres conditions sont requises, d'ordres psychologique, mental, morphologique, ou encore l'opportunité de bénéficier d'un entraînement parfaitement adapté en quantité et qualité. Nos résultats mettent en évidence l'importance de cette *sensibilité à*, son statut structurant pour l'orientation et l'organisation de l'activité du volleyeur. Les diverses fonctions qu'elle assure conduisent complémentaires vers l'expertise car elles assurent une mobilisation des ressources disponibles, favorisent *in situ* les conditions de l'efficacité, et suscitent la construction des multiples connaissances nécessaires pour être plus performant. Nos résultats soulignent aussi que les joueurs sensibles à la rupture de l'échange apparaissent enfin des êtres très normalisés car ils ont incorporé la norme sociale fondatrice de la culture sportive spécifique volley-ball.

Reste à vérifier si, dans les pratiques relatives au champ du travail et des organisations, on peut identifier une norme culturelle et une *sensibilité à* correspondante, ayant un statut structurant de l'activité et jouant comme compétence critique. Quelques indices semblent plaider pour l'affirmative : ainsi Dalmas (2007) considère qu'il n'est plus possible d'envisager l'amélioration de la motivation au travail sans prendre comme point de départ l'identification des leviers internes qui poussent les acteurs à agir durablement, à engager leur énergie durablement et dans une direction déterminée. De même, dans le champ du management de projet, Schmid et Adams (2008) concluent que l'engagement effectif de l'acteur est un déterminant crucial de la performance. Or une mobilisation effective de la personne en direction d'un objet d'importance vitale pour elle caractérise précisément l'activité et les interactions orientées par une *sensibilité à*.

Les novices ayant acquis cette compétence critique en volley-ball s'avèrent d'emblée plus performants et progressent plus que les autres en cours de formation (Récopé, 1996) ... mais tous ne deviennent pas experts pour autant. Son avènement reste énigmatique, puisque certains professionnels évoluant à haut niveau ne la manifestent pas alors que de jeunes novices l'expriment. Nous avons proposé des pistes de focalisation de la formation sur la *sensibilité à* l'enjeu de rupture de l'échange (Récopé et al., 2013b). Pour l'essentiel, la visée compréhensive comme celle de formation doivent redouter la dichotomie simple expert-novice, non fé-

conde pour au moins trois raisons : 1) son ancrage cognitiviste manque l'essence du processus cognitif, incarné et intrinsèquement affectif : l'affectivité fait référence essentiellement à une sensibilité ou un intérêt pour quelque chose (Colombetti, 2014), d'où l'invitation à explorer les modes profondément affectifs par lesquels nous engageons notre monde à un niveau qui précède et sous-tend nos expériences émotionnelles conscientes (Johnson, 2014) ; 2) ses résultats focalisent sur un état et n'envisagent pas une dynamique d'acquisition ; 3) elle méconnaît qu'il peut exister certains aspects communs à des experts et des novices. La *sensibilité à* et le niveau d'expertise sont deux variables à la fois distinctes et liées, ce que pourraient investiguer plus précisément de futures études, y compris en science de gestion, prolongeant la voie que nous avons esquissée. La détection et la formation à des fins d'expertise pourraient bien y trouver un certain bénéfice.

Références

- Afonso, J., Garganta, J., McRobert, A., Williams, A. M., & Mesquita, I. (2012). The perceptual cognitive processes underpinning skilled performance in volleyball. *Journal of Sports Science and Medicine*, 11(2), 339-345.
- Barbaras, R. (2008). *Introduction à une phénoménologie de la vie*. Paris : Vrin.
- Berthoz, A., & Petit, J.-L. (2006). *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris : Odile Jacob.
- Bernard, C. (1878). *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*. Paris : Baillière.
- Bernstein, N. (1984). Trends and problems in the study of investigation of physiology of activity. In H. T. A. Whiting (Ed.), *Human motors actions: Bernstein Reassessed* (pp. 441-466). Amsterdam: North-Holland.
- Bossard, C., & Kermarrec, G. (2011). La prise de décision des joueurs de sports collectifs : Une revue de question en psychologie du sport. *Movement & Sport Sciences*, 73, 3-22.
- Bounoure, L. (1949). *L'autonomie de l'être vivant. Essai sur les formes organiques et psychologiques de l'activité vitale*, Paris : P.U.F.
- Bourgeaud, P., & Abernethy, B. (1987). Skilled performance in volleyball defense. *Journal of Sport Psychology*, 9, 400-406.
- Canguilhem, G. (2002). *Le problème des régulations dans l'organisme et dans la société. Ecrits sur la médecine*. Paris : Seuil
- Canguilhem, G. (2003). *La connaissance de la vie*, Paris : Vrin (1952).
- Canguilhem, G. (2007). *Le Normal et le Pathologique*, Paris : PUF (1966).
- Claparède, E. (1968). *L'éducation fonctionnelle*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Colombetti, G. (2014). *The Feeling Body. Affective Science Meets the Enactive Mind*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Dalmas, M. (2007). Les méta modèles de la motivation au travail. *Les notes de recherche du LIRHE* 446. Toulouse : LIRHE-CNRS.
- Darbon, S. (2002). Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV. *Techniques et culture*, 39, 1-27.
- Deakin, J. M., & Cobley, S. (2003). A search for deliberate practice: an examination of practice environments in figure skating and volleyball. In J. L. Starkes & K. A. Erikson (Eds.). *Expert performance in sports: Recent advances in research on sport expertise* (pp. 114-135). Champaign, IL: Human Kinetics.

- Di Paolo, E. A. (2005). Autopoiesis, adaptivity, teleology, agency. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 4(4), 429–452.
- Di Paolo, E. A. (2010). Robotics inspired in the organism. *Intellectica*, 53-54, 129-162.
- Durrive, L. (2010). L'activité humaine, à la fois intellectuelle et vitale. *Travail et Apprentissages*, 6, 25-45.
- Ericsson, K. A., & Charness, N. (1994). Expert Performance. Its Structure and Acquisition. *American Psychologist*, 49(8), 725-747.
- Fache, H. (2011). *L'expérience corporelle des pratiquants de Volley-ball en situation. Phénomènes et structure des apparaissants*, Sarrebrück : Éditions Universitaires Européennes.
- Fache, H., Récopé, M., & Biache, M.-J. (2010). Une éthologie phénoménologique de l'expérience de volleyeurs en situation. *Travail et Apprentissages*, 6, 56-76.
- Farrington-Darby, T., & Wilson, J. R. (2006). The nature of expertise: A Review. *Applied Ergonomics*, 37, 17-32. doi:10.1016/j.apergo.2005.09.001
- Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
- Johnson, M. (2014). Commentaire (quatrième de couverture). In G. Colombetti. *The Feeling body. Affective Science Meets the Enactive Mind*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Jonas, H. (2001). *Le phénomène de la vie*, Bruxelles : de Boeck (1966).
- Kant, E. (1989). *Critique de la raison pratique*, Paris : PUF (1788).
- Kioumourtzoglou, E, Kourteassis, T, Michalopoulou, M., & Derri, V. (1998). Differences in several perceptual abilities between experts and novices in basketball, volleyball and water polo. *Perceptual and Motor Skills*, 86(3), 899-912.
- Kredel, R., Klostermann, A., Lienhard, O., Koedijker, J., Michel, K., & Hossner, E.-J. (2011). Perceptual Skill Identification in a Complex Sport Setting. *BIOWeb of Conferences* 1, 00051. DOI <http://dx.doi.org/10.1051/bioconf/20110100051>
- Lalande, A. (1991). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris: P.U.F.
- Lazarus, R. S. (2001). Relational meaning and discrete emotions. In K. R. Scherer, A. Schorr & T. Jonhstone (Eds.). *Appraisal Processes in Emotion: Theory, Methods, Research* (pp. 37-67). Oxford/New York: Oxford University Press.
- Le Blanc, G. (1998). *Canguilhem et les norms*, Paris : PUF.
- Maturana, H. R., & Varela, F. J. (1994). *L'arbre de la connaissance*, Paris : Addison-Wesley.
- Macquet, A. C. (2009). Recognition within the decision-making process: A case study from expert volleyball players. *Journal of Applied Sport Psychology*, 21(1), 64-79.
- Pastré, P. Mayen, P., & Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue Française de Pédagogie*, 154, 145-198.
- Nogué, J. (1936). *La signification du sensible*, Paris : Aubier.
- Piras, A., Lobiotti, R., & Squatrito, S. (2014). Response Time, Visual Search Strategy, and Anticipatory Skills in Volleyball Players. *Journal of Ophthalmology*, ID 189268, <http://dx.doi.org/10.1155/2014/189268>
- Récopé, M. (1996). *Statut et fonction du schème du duel dans l'organisation de l'action motrice d'opposition : le cas du volley-ball*. Thèse de Psychologie non publiée, Université Paris 5.
- Récopé, M., & Fache, H. (2010). La sensibilité incorporée des volleyeurs les plus « actifs ». In A. Berthoz & B. Andrieu (Dir.). *Le corps en acte* (pp. 83-108). Nancy : PU de Nancy.
- Récopé, M., Fache, H., & Fiard, J. (2011). Sensibilité, conceptualisation et totalité [activité-expérience-corps-monde]. *Travail et Apprentissages*, 7, 11-32.

- Récopé, M., Rix, G., Fache, H., & Lièvre, P. (2006). Sensibilité et mobilisation : perspectives d'investigation du sens à l'œuvre en situation de pratique. *eJRIEPS*, 9, 51-66.
- Récopé, M., Fache, H., Boyer, S., & Rix-Lièvre, G. (2013a). Unité et pluralité du vécu corporel en situation motrice. *Movement & Sport Sciences*, 81(1), 37-47
- Récopé, M., Rix-Lièvre, G., Fache, H., & Boyer, S. (2013b). La *sensibilité* à, organisatrice de l'expérience vécue. In L. Albarello, J.-M. Barbier, E. Bourgeois & M. Durand (Dir.), *Expérience, activité, apprentissage* (pp. 111-133). Paris : PUF.
- Récopé, M., Rix-Lièvre, G., Kellin, M., & Boyer, S. (2014). Une appropriation singulière par les STAPS des hypothèses de l'énaction. In M. Quidu (Dir.), *Les Sciences du sport en mouvement : tome II* (pp. 94-115). Paris : L'Harmattan.
- Ripoll, H. (1988). Analysis of *visual scanning patterns* of *volleyball* players in a problem-solving task. *International Journal of Sport Psychology*, 19, 9-25.
- Roche, B. (2011). *Les décisions du passeur de haut niveau en volley-ball sur side out : quatre études de cas*. Thèse non publiée, Université Rennes 2 - Université Européenne de Bretagne <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00609934/>
- Roth, E. M., & Woods, D. D. (1988). Aiding human performance I: cognitive analysis. *Le Travail Humain*, 51(1), 39-64.
- Scherer, K. R., & Sangsue, J. (2004). Le système mental en tant que composant de l'émotion. In : Kirouac, G. (Dir.), *Cognition et Émotions* (pp. 11-36). Québec : PUQ.
- Schmid, B., & Adams, J. (2008). Motivation in Project Management. *Project Management Journal*, 39(2), 60-71.
- Schwartz, Y. (2011). Pourquoi le concept de corps-soi ? Corps-soi, activité, expérience. *Travail et Apprentissages*, 7, 148-182.
- Selinger, A., & Ackermann-Blount, J. (1986). *Power volleyball*, New York: St. Martin's Press.
- Temprado, J., & Frances, R. (1989). Etude des prises de décision en sport. In A. Vom Hofe (Dir.), *Tâches, traitement de l'information et comportements dans les activités physiques et sportives* (pp. 113-159). Issy-Les-Moulineaux : E.A.P.
- Thinès, G. (1980). *Phénoménologie et sciences du comportement*, Liège : Mardaga.
- Varela, F. (1989). *Autonomie et connaissance*, Paris : Seuil.
- Varela, F. (1998). Entretien avec Francisco Varela. *La Recherche*, 308, 109-112.
- Varela, F. (2010). *El fenomeno de la vida*, Santiago de Chile : J. C. Sáez Editor.
- Varela, F., Thompson, E., & Rosch, E. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit*, Paris : Seuil.
- Vergnaud, G. (1985). Concepts et schèmes dans une théorie opératoire de la représentation. *Psychologie Française*, 30(3/4), 245-252.
- Vergnaud, G. (1998). Au fond de l'action, la conceptualisation. In J.-M. Barbier (Dir.), *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (pp. 275-292). Paris : PUF.
- Visetti, Y.-M., & Rosenthal, V. (2006). Les contingences sensorimotrices de l'énaction. *Intellectica*, 1(43), 105-116.
- Weber, A., & Varela, F. (2002). Life after Kant: Natural purposes and the autopoietic foundations of biological individuality. *Phenomenology and the Cognitive Sciences*, 1(2), 97-125.
- Williams, A. M. (2009). Perceiving the intentions of others: how do skilled performers make anticipation judgments? *Progress in Brain Research*, 174, 73-83.

Michel RÉCOPÉ est maître de conférences agrégé HDR à l'Université Clermont Auvergne (UFR STAPS), Laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, Éducation (ACTé, EA 4281). Ses travaux relèvent de l'anthropologie cognitive et de l'étude de l'activité (connaissances pratiques, expérience corporelle, registres d'activité). Ils s'intéressent particulièrement aux déterminants sensibles de l'expérience et de l'activité. Ancrés dans le champ des pratiques corporelles (principalement le volley-ball, les expéditions polaires, les activités physiques adaptées), ces travaux s'inscrivent dans une position éactive radicale. La méthode est ethnographique et procède d'une éthologie phénoménologique de l'activité. Les principaux résultats conduisent à une conception de la sensibilité en tant qu'instance normative des interactions organisme-environnement, instance assurant l'intégration de la cognition, de l'affectivité et de la motricité. Ils suggèrent l'existence de différents modes de vie (de multiples cohérences propres) des acteurs au sein de chacune des pratiques socioculturelles contemporaines. Ils montrent que la sensibilité est un déterminant important mais largement méconnu des différences d'apprentissage et de performance.
michel.recope@uca.fr

Hélène C. E. FACHE est major d'agrégation externe d'EPS, docteur en STAPS, membre du laboratoire ACTÉ de l'Université Clermont Auvergne de 2004 à 2013, professeure agrégée au lycée Hoche (78), puis personnel de direction de l'Éducation Nationale. Réaffectée par décision du Tribunal Administratif de Versailles au Lycée Hoche en 2018, elle est responsable des classes à examen et prépare aux concours des écoles militaires et Polytechnique. Depuis 2015, elle est membre de l'I3SP (EA 3625) à l'Université Paris Descartes. Ses recherches portent sur l'analyse des pratiques corporelles caractérisant la sensibilité comme organisatrice du corps désirant. Elle s'intéresse au bien-être relationnel et à la santé. Officier de réserve de la Gendarmerie Nationale, elle est formatrice en gestion des crises pour les cadres de l'Éducation Nationale. Elle développe la littératie émotionnelle indispensable pour l'analyse et l'enrichissement des expériences corporelles et professionnelles. Elle est également référente académique en EPS pour le SNALC.
hce.fache@gmail.com

Géraldine RIX-LIEVRE est professeure des universités à l'Université Clermont Auvergne (UFR STAPS). Elle dirige le Laboratoire Activité, Connaissance, Transmission, Éducation (ACTé, EA 4281). Inscrite dans une anthropologie cognitive, ses travaux s'attachent (1) à la prise de décision dans des contextes marqués par la pression temporelle, la multiplicité des acteurs et les enjeux ; (2) aux processus de coordination interindividuelle en situation asymétrique ; (3) aux modalités de co-construction de la performance. Pour éclairer ces questions, elle développe une méthode ethnographique qui, en complément d'une observation participante, s'enrichit d'observations systématiques et d'entretiens de verbalisation de l'action. Ses trois principaux terrains sont l'arbitrage sportif de haut niveau (en particulier en Rugby et en Football), les expéditions polaires à ski et le volley-ball. Quels que soient les contextes et les pratiques corporelles étudiées, ses recherches se focalisent sur les déterminants cognitifs et sensibles de l'expérience et de l'activité.
geraldine.rix@uca.fr

Title: Sensitivity, as vector of expertise: the case of volleyball players

Abstract: Our contribution, backed by research conducted due to dissatisfactions arising from the field of volleyball training, strives to invest a little-known aspect favouring access to expertise. It is in line with the recent extensions of Canguilhem's enactive approach and philosophy of life, norms and values. We study the activity of two expert volleyball players through systematic observations and self-confrontation interviews. The confrontation of behavioural materials and verbatim reveals a coherence common to both players, but also to some novices, those precisely who perform and progress more than the others. The results suggest that *sensitivity to* is, at the basis of this coherence, a crucial vector of expertise. It is the entity integrating affectivity, cognition and motor skills, as well as the instance of mobilizing the person towards what is important to him or her. Experts and some novices share a common sensibility and we detail the reasons why this sensibility favours access to expertise. The expert and the novice should no longer be considered as opposites, because their activity can be oriented by the same *sensitivity to*; it is necessary to distinguish and link two axes of analysis: that of sensitivity and that of expertise. We defend the principle that to better understand expertise is to understand the conditions that favour it in order to try to design training aimed at accessing it.

Keywords: activity, expertise, training, sensitivity to, volleyball
